## DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS MEDICAUX Formulaire PATIENT MINEUR



Les informations contenues dans votre dossier sont strictement personnelles. Il vous appartient de prendre toute précaution afin d'en assurer sa confidentialité, notamment vis-à-vis de tiers (famille, entourage, employeur, banquier, assureur ...).

#### A nous retourner:

Centre hospitalier Le Mans Direction qualité et patients Service droits des patients

194 avenue Rubillard 72037 Le Mans Cedex 9

Ou par courriel:

demandedossiermedical@ch-lemans.fr

1. IDENTITE PATIENT MINEUR		
Nom:	Prénom :	
Né(e) le :/		
Adresse:		
Téléphone (obligatoire) :	Mail :	
2. IDENTITE DU REPRESENTANT LEGAL		
Nom:	Prénom :	
Nom de jeune fille :	Né(e) le :/	
Adresse :		
Téléphone (obligatoire) :	Mail :	
	préciser	
3. INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE		
Dates d'hospitalisation (et/ou) de consultation		
• Du Au	Service	
• Du Au	Service	
• Du Au	Service	
	OCT VICE IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	
• Du Au	Service	
• Du Au	Service	
	Service	
• Du Au	Service	
Du Au      Du Au	Service	
Du Au Au	Service	
Du Au Au	Service	
Du	Service	

# DEMANDE DE COMMUNICATION DE DOCUMENTS MEDICAUX Formulaire PATIENT MINEUR

### 5. MODALITES DE COMMUNICATION DES DOCUMENTS

Comm	unication des éléments du dossier médical établi selon les modalités suivantes :
	Par consultation sur place à l'hôpital sur rendez-vous dans le service concerné par les soins
	Par envoi postal à :
	Par envoi postal au Docteur (nom, prénom, adresse)
6. JL	ISTIFICATIFS DE DOCUMENTS A FOURNIR
	Photocopie recto et verso de la pièce d'identité (passeport, carte d'identité) du demandeur (représentant légal)  Copie du livret de famille ou extrait de naissance  Ordonnance, jugement ou arrêt rendu concernant l'exercice de l'autorité parentale
7. A	ITESTATION
•	signé(e), M., Mme (rayer les mentions inutiles)
	Signature manuscrite :

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter le Département des Dossiers Médicaux

**\** 02 44 71 01 80

#### <u>Cadre réglementaire</u>:

Loi du 2002-303 du 04 mars 2002 — Décret n°2002-637 du 29 avril 2002 Conseil d'Etat n°27.02.34 — Arrêt du 26 septembre 2005 Arrêté du 05 mars 2004 Arrêté du 03 janvier 2007